

Institut national de prévention
et d'éducation pour la santé
Rapport d'activité 2008

PROGRAMMES ET MISSIONS

L'Inpes met en œuvre les politiques de prévention et d'éducation pour la santé et prend part à la gestion des situations urgentes ou exceptionnelles. Dans ce cadre, il exerce ses principales activités : réalisation d'études, de référentiels et d'évaluations ; définition de stratégies et mise en place de campagnes de communication ; élaboration et diffusion de documents d'information et d'outils d'éducation pour la santé ; développement et animation de réseaux.

PROGRAMMES DE PRÉVENTION

En 2008, l'Inpes a poursuivi 11 programmes d'activité, dont les actions sont orientées individuellement ou collectivement. Elles visent à promouvoir un environnement favorable, surtout auprès des individus qui en ont davantage besoin, afin de mieux leur permettre de décider de leur santé. Construits autour d'une thématique ou centrés sur une population, ces programmes ont concerné 5 grands champs d'intervention.

Tout d'abord celui des **consommations à risque**, avec les programmes **Tabac** (lutte contre le tabagisme et accompagnement des fumeurs désireux d'arrêter), **Alcool** (débanalisation de la consommation, surtout auprès des jeunes) et **Toxicomanie** (information sur les dangers des drogues et prévention des risques liés à leur usage).

L'Institut travaille également sur les modes de vie. Les objectifs de son programme **Nutrition** sont de développer les connaissances nutritionnelles des individus et l'information des professionnels. Le programme **Santé mentale** traite principalement de la dépression et de la prévention du suicide.

L'environnement et les accidents de la vie courante constituent un autre domaine d'intervention de l'Inpes qui s'attache à promouvoir un habitat sûr et sain (notamment par la prévention des intoxications au monoxyde de carbone) et à réduire les risques liés aux sports et aux loisirs.

En ce qui concerne les **maladies infectieuses**, le programme de lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine (**VIH**) et les infections sexuellement transmissibles (**IST**) cherche à maintenir un haut niveau d'information et de prévention, développer le dépistage et soutenir les personnes atteintes. Quant au programme relatif aux **autres maladies infectieuses**, il vise à améliorer la connaissance des comportements des Français en matière de prévention.

Enfin, la **qualité de vie** introduit une approche populationnelle de la prévention en trois programmes. Le premier favorise l'éducation des **personnes atteintes de maladies chroniques**. Le deuxième, dédié aux **enfants** et aux **jeunes**, s'intéresse à l'éducation pour la santé, aux initiatives des acteurs de la périnatalité et de la petite enfance, et au meilleur usage de la contraception. Le troisième, qui concerne les **personnes âgées**, vise à favoriser l'autonomie de celles qui vivent à domicile, à prévenir les incapacités et à développer la promotion de la santé auprès de leur entourage familial.

MISSIONS DE SÉCURITÉ SANITAIRE

L'Inpes intervient, à la demande du ministre de la Santé, dans la gestion des situations urgentes ou exceptionnelles ayant des conséquences sanitaires collectives. Il prépare les populations en leur permettant de développer certaines aptitudes. Dans ce but, l'Institut conçoit des dispositifs de communication et des documents immédiatement exploitables en cas de crise.

Les **risques liés aux événements climatiques exceptionnels** sur lesquels l'Inpes a porté son action ont été, en 2008 : les inondations, le grand et très grand froid, la canicule.

Quant à la prévention des **risques liés aux maladies émergentes**, elle a porté sur la dengue, le chikungunya, les arboviroses et la pandémie grippale.

L'Institut est également intervenu en soutien de la DDASS de Seine-Maritime, confrontée à une **endémie d'infection invasive à méningocoque**.

EXPERTISES

L'Inpes développe une activité d'expertise et impulse la recherche dans le domaine de la prévention. Afin d'accompagner les professionnels en éducation pour la santé et en éducation du patient, l'Institut leur propose de nombreux outils. Il mène aussi une politique éditoriale très importante en direction du grand public. L'Inpes développe également son expertise en matière de communication et constitue un pôle ressource sur Internet.

ÉTUDES ET RECHERCHE

L'Inpes est un **centre important de production de données de recherche, d'étude et d'évaluation**. Celles-ci traduisent l'expertise de l'établissement et sont mises au service de son activité et des différents acteurs de la prévention. En 2008, 45 études ont été réalisées.

Les « **Baromètres santé** » – enquêtes téléphoniques nationales – portent sur les évolutions des connaissances, opinions, attitudes et comportements de la population dans le domaine de la santé. Elles constituent un outil de référence pour les acteurs et les décideurs de santé publique. L'année 2008 a vu la publication du premier **Baromètre santé environnement**.

Par ailleurs, l'Institut encourage la recherche, notamment par le biais d'appels à projets dédiés, dotés de 699 000 € en 2008.

PRODUCTION DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTS

L'Inpes met à la disposition des professionnels des outils d'intervention, de formation et d'information ainsi que des référentiels. En 2008, deux **outils « populationnels »** ont été initiés pour promouvoir la démarche d'éducation pour la santé auprès des femmes enceintes et des adolescents.

Des **supports spécifiques d'éducation thérapeutique** sont également développés pour les patients souffrant de certaines maladies chroniques et/ou pour les soignants et les proches. En 2008, un CD-Rom sur la maladie d'Alzheimer a ainsi été diffusé.

L'Inpes offre aussi les services d'un **centre de documentation spécialisé** dans la promotion de la santé. Près de 500 nouvelles références ont été ajoutées dans la base de données documentaire en 2008.

En outre, l'Inpes exerce une **activité d'édition importante** à destination du grand public et des professionnels. En 2008, l'Institut a diffusé 38,7 millions de documents. Plusieurs périodiques sont également édités : *La Santé de l'homme*, *Tabac* et *Alcool actualités*, ainsi que la lettre électronique d'information mensuelle, *Équilibres*, qui compte près de 24 000 abonnés.

COMMUNICATION ET INTERNET

Afin d'aider la population à adopter des modes de vie et des comportements qui préservent et améliorent la santé, l'Institut met en œuvre des **campagnes de prévention** sur de grandes priorités de santé publique.

Elles s'adressent à l'ensemble de la population ou à des publics spécifiques. Ainsi, en 2008, l'une d'elles a incité les populations des départements français d'Amérique au dépistage du VIH. De même, des campagnes de prévention sur le tabac et l'abus d'alcool ont été spécialement conçues pour les jeunes.

L'Inpes utilise tous les supports médiatiques et notamment l'Internet. Véritable pôle de ressources, le site www.inpes.sante.fr a enregistré 2 millions de visites en 2008. Les sites en lien avec les programmes connaissent aussi une fréquentation importante : 750 000 visites sur www.tabac-info-service.fr (+ 68 % par rapport à 2007) et plus de 15 000 inscriptions au coaching.

SYNERGIES

L'Inpes est un acteur engagé sur le terrain de la prévention avec un rôle soutenu de coordination et d'animation. Il s'appuie sur des collaborations extérieures, et a vocation à agir aux côtés des différents acteurs du champ de la prévention appartenant tant au secteur de la santé que de l'éducation ou du social. L'Institut apporte également son soutien à de nombreux opérateurs. Sa visibilité institutionnelle, en France et à l'étranger, tend à s'accroître.

PARTENARIAT ET RAYONNEMENT

L'Inpes participe à la mise en œuvre de la politique de santé publique **nationale** et à des travaux aux niveaux **européen** et **international**. Ses interventions s'effectuent en partenariat avec de nombreux organismes et réseaux.

En 2008, l'Institut a ainsi conforté les relations bilatérales établies avec certains pays, comme le **Québec**, et en a tissé de nouvelles, notamment avec les **Pays-Bas**.

L'Inpes a également poursuivi ses activités au sein de **trois projets européens** : *Determine*, *Healthy ageing* et *Health promoting hospitals*.

En France, l'Institut travaille en relation étroite avec :

- le ministère de la Santé, les Ddass et les Drass ;
- les agences sanitaires : InVS, InCa, Afsset ;
- l'Assurance maladie ;
- la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) ;
- la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ;
- les Comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé (Cres et Codes), et les réseaux de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) ;
- les collectivités territoriales ;
- les mouvements mutualistes et associatifs.

L'Inpes facilite la transmission d'informations, organise et soutient des **événements d'ampleur**, à l'instar des Journées de la prévention. Pour leur quatrième édition, elles ont réuni 30 partenaires et 1300 participants pour 250 interventions, dont 20 étrangères. Quant à la Semaine de la vaccination 2008, elle a mobilisé 10 régions.

En 2008, l'Institut a été présent sur 10 salons et colloques dont le Medec, les Journées nationales d'infectiologie, le Salon infirmier.

ANIMATION ET COORDINATION

Comme chaque année, l'Inpes a participé en 2008 aux **Groupements régionaux de santé publique** (GRSP). Il a aussi animé des groupes de travail interrégionaux pour accompagner l'action des pôles régionaux de compétence, plates-formes de services qui fédèrent les ressources en matière d'éducation pour la santé à l'adresse des acteurs d'une région.

Par ailleurs, l'Institut a apporté **un soutien financier à de nombreux opérateurs**, dans le cadre d'appels à projets.

- Développement de l'éducation pour la santé et de la promotion de la santé : 6 489 000 €.
- VIH/IST : 1 298 000 €.
- Recherche : 699 000 €.
- Autres : 1 968 000 €.

La contribution de l'Inpes au développement de la formation en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique du patient est également primordiale. Elle a été conduite dans deux directions : renforcement de l'intégration de ces deux champs dans les pratiques des professionnels de la santé, du social et de l'éducation ; amélioration de la visibilité de l'offre de formation.

En France, l'Inpes est **un acteur majeur de la téléphonie santé**, dont il a renforcé la complémentarité avec les sites Internet. L'Institut a ainsi versé un total de 9 026 000 € de subventions en 2008. Outre le pilotage direct du dispositif **Tabac info service**, l'Institut soutient 12 lignes associatives organisées autour de grandes thématiques : hépatites, VIH, maladies rares, asthme et allergies, santé mentale et santé des jeunes.

LES TEMPS FORTS DE 2008

JANVIER

- Mise en place du Comité consultatif pour l'élaboration des programmes de formation à la santé
- Lancement de la campagne *Arrêter le préservatif avant d'avoir fait le test du VIH, n'y pense même pas* à destination des DFA

FÉVRIER

- Évaluation du programme de coaching de *Tabac info service*
- Publication des résultats de l'étude relative à l'impact des messages sanitaires apposés sur les publicités alimentaires

MARS

- Journée nationale des pôles régionaux de compétence (14 mars)
- Publication des résultats de l'enquête *Édupef* sur les activités d'éducation du patient dans les établissements de santé français
- Parution de l'ouvrage *Comportements à risque et santé: agir en milieu scolaire*, dans la collection « Référentiels »
- Parution du CD-Rom de formation et d'éducation du patient *Maladie d'Alzheimer et maladies apparentées*

AVRIL

- Quatrième édition des Journées de la prévention (10-11 avril)
- Semaine de la vaccination (21-28 avril)
- Publication du *Baromètre santé 2005 - Attitudes et comportements de santé*

MAI

- Lancement de la campagne *Choisir sa contraception* à destination des jeunes
- Lancement de la campagne *Tabac: quand on sait, c'est plus facile d'arrêter*
- Séminaire sur les compétences en éducation pour la santé et en éducation thérapeutique du patient pour le Comité national consultatif de formation (29-30 mai)
- Journée mondiale sans tabac (31 mai)

JUIN

- Parution du premier numéro du magazine de prévention santé *On dit quoi?* à destination des populations d'origine subsaharienne vivant en France
- Déclinaison de la campagne grand public d'incitation au dépistage du VIH au sein du couple avant l'arrêt du préservatif, pour les migrants d'Afrique subsaharienne d'Île-de-France, ainsi que pour les hommes ayant des rapports homosexuels

JUILLET-AOÛT

- Publication du premier *Baromètre santé environnement*
- Diffusion de la campagne *Boire trop* à destination des jeunes

SEPTEMBRE

- Publication des données françaises de l'enquête *Health Behaviour in School-aged Children, La santé des élèves de 11 à 15 ans en France*, dans la collection « Études santé »
- Parution du *Guide des vaccinations 2008*, dans la collection « Varia »
- Lancement de la campagne *Ne laissez pas le tabac décider pour vous* à destination des jeunes

OCTOBRE

- Parution du premier *Atlas régional des consommations d'alcool*, dans la collection « Études Santé Territoires »
- Lancement du concours de scénarii *Jeune et homo sous le regard des autres*, sous la présidence d'André Téchiné
- Partenariat avec le Centre national de la fonction publique territoriale sur le colloque *Dynamique des politiques territoriales de santé*
- Lancement de la campagne de prévention sur les risques auditifs liés à la musique amplifiée à destination des jeunes

NOVEMBRE

- Participation aux Journées annuelles de santé publique du Québec (17-20 novembre)
- Publication de l'*Enquête Nicolle 2006. Connaissances, attitudes et comportements face au risque infectieux*, dans la collection « Études santé »
- Parution de l'ouvrage *Former à l'éducation du patient: quelles compétences?* dans la collection « Séminaires »

DÉCEMBRE

- Prise de fonction de la nouvelle directrice générale, M^{me} Thanh Le Luong
- Journée mondiale de lutte contre le sida (1^{er} décembre)
- Parution du guide *Quand la malvoyance s'installe*, dans la collection « Varia ».

Créé par la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, l'**Inpes** est un établissement public administratif. Principalement financé par l'État et l'Assurance maladie, il est placé sous la tutelle du ministère de la Santé.

L'Institut a pour missions de :

- > mettre en œuvre les programmes de santé publique;
- > exercer une fonction d'expertise et de conseil en matière de prévention et de promotion de la santé;
- > assurer le développement de l'éducation pour la santé sur l'ensemble du territoire;
- > participer, à la demande du ministre de la Santé, à la gestion des situations urgentes ou exceptionnelles ayant des conséquences sanitaires collectives;
- > établir les programmes de formation à l'éducation à la santé, selon des modalités définies par décret.

BUDGET

Budget 2008 : 113 020 000 €.

Programmes : 97 860 000 €.

Personnel : 9 900 000 €.

Fonctionnement : 5 260 000 €.

ORGANISATION

L'Inpes est composé de quatre directions techniques : affaires scientifiques, développement de l'éducation pour la santé et de l'éducation thérapeutique, communication et outils pédagogiques, éditions et stratégies de diffusion; d'une direction administrative (le Secrétariat général) et d'un service comptable et financier. Enfin, la Direction générale comprend les départements de la programmation et des relations extérieures.

L'Inpes est doté de deux instances délibérantes, dont les membres sont nommés par arrêté du ministre de la Santé :

- le Conseil d'administration, qui délibère sur les orientations stratégiques pluriannuelles, le bilan d'activité annuel, le programme d'investissement, les subventions à attribuer dans le cadre des appels à projets, le budget et les comptes;

- le Conseil scientifique, qui assiste le président du Conseil d'administration et le directeur général. Il veille à la cohérence de la politique scientifique de l'Institut.

Les quelque 140 collaborateurs de l'Inpes sont des spécialistes des sciences médicales, sciences humaines et sociales ou des sciences de l'éducation, des professionnels de la documentation, de la communication ou de l'édition, des cadres et des agents administratifs. Ils exercent des métiers complémentaires au service des différentes activités de l'Institut.

Retrouvez le rapport d'activité 2008 complet sur le site de l'Inpes : www.inpes.sante.fr/ra2008/

Pour commander nos documents, merci d'adresser vos demandes à notre service diffusion :

Tél. 01 49 33 23 71 / Fax 01 49 33 23 91
edif@inpes.sante.fr

www.inpes.sante.fr
inpes
Institut national
de prévention et
d'éducation pour
la santé